

Toinet, Marie-France, Kempf, Hubert, Lacorne, Denis. *Le libéralisme à l'américaine : L'État et le marché*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1989, 317 p.

André Joyal

Volume 21, numéro 3, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702719ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702719ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Joyal, A. (1990). Compte rendu de [Toinet, Marie-France, Kempf, Hubert, Lacorne, Denis. *Le libéralisme à l'américaine : L'État et le marché*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1989, 317 p.] *Études internationales*, 21(3), 630–632. <https://doi.org/10.7202/702719ar>

Bien que plusieurs des chapitres soient traduits de l'anglais, les textes sont écrits dans un style généralement clair et concis. L'absence de bibliographie représente une faiblesse marquante, à peine compensée par des bibliographies partielles et les notes de certains auteurs.

Ce livre s'adresse d'abord à un public averti et spécialisé qui a déjà une bonne connaissance de l'histoire et du fonctionnement du système politique américain. Les différents auteurs analysent le processus de centralisation de l'État aux États-Unis à partir d'exemples et de cas précis, évitant ainsi d'aborder cette question à partir d'un cadre trop théorique. Les deux processus parallèles de centralisation, tant au niveau du gouvernement fédéral que dans le développement des programmes conjoints entre les États, y sont clairement analysés et situés dans leur contexte historique. De plus, chacun des auteurs fait ressortir à sa manière un des paradoxes de la culture politique américaine où l'on voit le pragmatisme des Américains qui tout en étant en grande majorité idéologiquement conservateurs, peuvent continuer de soutenir des politiques progressistes.

Gilles VANDAL

*Département de sciences humaines  
Université de Sherbrooke, Canada*

TOINET, Marie-France, KEMPF, Hubert, LACORNE, Denis. *Le libéralisme à l'américaine: L'État et le marché*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1989, 317p.

Cet ouvrage, qui pourrait s'intituler « L'interventionnisme à l'américaine » aborde le rôle de l'État chez nos voisins du Sud en orientant l'attention vers trois aspects: l'économique, la jurisprudence et le politique et ce à travers leur histoire de-

puis l'indépendance. Car, pour les auteurs, du moins en ce qui regarde les préoccupations économiques, elles sont explicitement présentes à l'esprit des pères fondateurs de l'Union. Les débats d'idées et les divergences qui en résultèrent sont mis en évidence à la faveur d'une analyse appuyée sur une documentation très fouillée. Le lecteur, bien sûr, ne s'étonnera pas de retrouver plusieurs références à l'incontournable de Tocqueville. Ce travail vise non seulement à souligner ce que fait l'État américain, mais à montrer comment il le fait, compte tenu que: ... « c'est dans les spécificités de son action que réside la raison de l'aveuglement quasi-général qu'il engendre » (p. 290). Ainsi, l'objet de ce livre est bien de faire ressortir cette spécificité à partir de l'hypothèse qu'il n'y a pas, au sud du 45<sup>ème</sup> parallèle, d'exceptionnalisme en matière d'État. Mais, par ailleurs, il existerait un type original d'État: ... « dont les modes d'intervention en matière économique prennent des formes complexes, particulières, et particulièrement variées » (p. 3). Trois parties qui se rapportent à la réglementation, au droit, et à la politique servent à étayer cette démonstration.

Puisque la référence à l'État se trouve à toutes les pages, il paraît opportun de présenter la description offerte au lecteur, dans la troisième partie, où l'on trouve une citation de Stephen Krasner. L'État est décrit comme un ensemble d'institutions, de rôles et d'acteurs centraux qui expriment certaines exigences de caractère général, distinctes de celles qu'affichent les agents du secteur privé, et justifiées au nom de l'intérêt général. Cet « intérêt général » correspond, soit à des « objectifs instrumentaux » destinés à bénéficier à l'ensemble de la population, soit à des « objectifs idéologiques » concernant la place des États-Unis dans le monde et les rapports inter-étatiques. Or, comme l'introduction de l'ouvrage le met bien en évidence, cet État n'est pas moins présent aux

États-Unis que dans les autres nations occidentales. Les auteurs avancent même que sa place est peut-être plus grande. Il s'agit, toutefois, d'un État doté de modes d'organisation et d'interventions originaux qui, comme le livre tente de le démontrer, a beaucoup à offrir comme source d'inspiration.

Hubert Kempf, agrégé de science économique et enseignant à l'IUT de Caen, assume la responsabilité de mettre en évidence la place occupée par le phénomène réglementaire. La part de l'appareil productif directement réglementé par les pouvoirs publics représente 20 % du PIB selon certaines estimations, alors que d'autres la situe au-delà de 25 %. Pour éviter les méprises, l'auteur retient la définition d'un certain B. Mitnick pour qui la réglementation se rapporte : ... « à la restriction intentionnelle des possibilités de choix d'une personne physique et morale dans un domaine particulier, par une entité qui n'est pas directement partie ou impliquée dans ce domaine » (p. 36). On s'en doute, les principaux secteurs concernés sont : l'agriculture, les transports, les communications, l'énergie, les banques, la santé et les assurances. Ces réglementations se sont profilées parmi l'appareil administratif à la faveur de trois vagues distinctes. La première se situe au lendemain de la guerre de sécession. Le contrôle des tarifs et des services des compagnies de chemin de fer illustre bien le début du phénomène. Le *New Deal* a favorisé le passage de la deuxième vague qui, cette fois, étant donné la Crise, vise la stabilité de l'ensemble de l'économie. La réforme du système financier comptera pour beaucoup dans le déferlement de mesures adoptées sous l'administration Roosevelt. Enfin, l'âge d'or du keynésianisme favorisera une troisième vague dont les dernières manifestations se situeront au milieu des années 1970. Cette fois, l'État se fera protecteur : du consom-

mateur et de son environnement plus particulièrement.

La résultante de ces mouvements interventionnistes conduit l'auteur à partager le champ de la réglementation en trois catégories. Vient d'abord la réglementation économique qui recouvre le contrôle par les pouvoirs publics des agents économiques participant à une activité économique précise. Se retrouvent sous cette rubrique, abondamment décrits, les tarifs, la fixation des prix et la réglementation des télécommunications. Vient ensuite l'importante réglementation sociale sur la protection des consommateurs, (cf. la fameuse *Food and Drug Administration*), la protection de l'environnement (cf. le *Clean Air Act* et l'*Environmental Protection Agency*), le contrôle des conditions de travail, la défense des minorités et l'égalité des chances. Enfin, la réglementation bancaire et financière fait l'objet d'une intéressante section qui nous apprend, entre autres choses, que dès la naissance de la République, l'opportunité de créer une banque centrale fédérale fut l'objet d'intenses controverses. Les raisons évoquées pour justifier toutes ces différentes formes d'intervention, suivant les écoles de pensée, font comprendre pourquoi leur importance est aussi grande. Cette partie se termine sur une tentative de bilan. Comment ne pas être d'accord avec l'auteur quand il écrit que, malgré leurs trésors d'ingéniosité, les économistes n'arrivent pas à apprécier objectivement l'opportunité des différentes mesures étant donné les multiples aspects difficilement commensurables qu'elles renferment.

Marie-France Toinet, chercheuse à la Fondation Nationale des Sciences Politiques assume la responsabilité de la seconde partie (« Le droit et l'économie »). Le lecteur canadien ne peut éviter un rapprochement avec la naissance de la Confédération en lisant que le développement économique s'avère être une des raisons

essentielles du processus de renforcement de l'État dont la constitution de 1787 ne serait qu'une première étape. Ainsi, la Convention favorisera l'émergence d'un État moderne et puissant dont l'Europe de l'époque ne présente pas d'équivalent. Le pouvoir financier fait l'objet d'un intéressant chapitre permettant au lecteur de se faire une juste idée du rôle de l'État fédéral qui, en 1985, a versé 106 milliards de dollars aux États et aux collectivités locales (par rapport à 2 milliards, en dollars courants, en 1950). Dans une économie, où l'entreprise privée constitue la pierre angulaire de l'édifice économique, on comprend la pertinence de démontrer, dans un chapitre subséquent, les tentatives du Congrès de réglementer l'économie afin d'éviter les abus de la puissance économique. Après avoir annulé plusieurs réalisations du *New Deal*, l'auteur signale que la Cour suprême en vint à reconnaître le droit de l'État fédéral de réglementer l'entreprise et la propriété privée afin de favoriser une plus grande justice sociale.

Denis Lacorne, également chercheur à la FNSP, dans la dernière partie de l'ouvrage décrit le débat entre pluralistes et élitistes. James Madison, l'un des *Founding Fathers*, fut la source d'inspiration des premiers en jetant les bases d'une doctrine égalitaire fondée sur le dogme de la souveraineté populaire. Arthur Bentley et David Truman, convaincus que le modèle américain de résolution des conflits empêche la constitution d'une classe ou d'une élite dirigeante de s'emparer des « sommets de l'État », en seront les défenseurs modernes. Leurs critiques font ressortir le fait que plusieurs catégories d'exclus (les Noirs, les cols blancs, les travailleurs non syndiqués, etc.) n'ont pas accès au processus de décision central contrôlé par les élites dirigeantes, lesquelles seraient dominées par les milieux d'affaires qui exercent sans partage, aux différents échelons, les responsabilités suprêmes. Sur cette question

l'auteur résume les positions divergentes de C. Wright Mills et de Robert Dahl. Dans un chapitre subséquent sur le portrait de ces élites dirigeantes, l'auteur soutient que leur origine socio-professionnelle est trop diversifiée pour être réduite à une seule catégorie homogène et dominante (cf. le monde des affaires) qui dicterait sa loi. Enfin, notons que le Chili d'Allende sert d'exemple pour faire ressortir la grande complexité que présentent les interrelations entre le pouvoir politique et économique.

Il s'agit donc d'un livre très dense, qui ne peut se lire d'un seul trait, surtout pas comme un roman. Les nombreuses sections à l'intérieur des différents chapitres et la présence d'un index facilitent son utilisation comme ouvrage de référence pour ceux qui désirent répondre à un besoin d'approfondissement sur le passé et le présent de l'appareil politico-économique américain.

André JOYAL

*Département d'économie,  
Université du Québec à Trois-Rivières.*

## UNION SOVIÉTIQUE

BLACK, J.L. *Soviet Perception of Canada, 1917-1987: An Annotated Bibliographic Guide. Volume I and II.* Kingston (Ontario), Ronald P. Frye and Company, Coll. « The Centre for Canadian-Soviet Studies Bibliographic Series, no. 1, 1989, 252p.

L'ouvrage du professeur J.L. Black, de l'Université Carleton, est, selon les critères scientifiques, quelque peu spécifique et inhabituel. C'est un indicateur bibliographique annoté de publications en tous genres des chercheurs soviétiques traitant des divers aspects de la vie canadienne, ancienne